

Présents :

Mr GODOY - Mme HENRY – Mme BERTAULT – Mrs REMMERIE – DALY – ALBERT - Mme- ASTIER – M. FERDOEL – Mmes BERGMANN – DEPAIX – Mrs LALOUETTE – MARTIN - Mmes DUPLESSIS C. – DUPLESSIS E. – MARTINEAU – Mrs KLIMCZAK – SORAIS

ABSENTS AYANT DONNE POUVOIR

Mr DESBLACHES à Mr GODOY

Mr CHARRIER à Mr SORAIS

Secrétaire de séance : Mlle Elodie DUPLESSIS

Remarques apportées au compte-rendu du dernier conseil :

Monsieur Klimczak indique que le vote lors du Conseil du 8 juillet 2014, sur la demande de délibération à huis clos était le suivant : POUR : 15 – CONTRE : 4 (et non POUR : 15 et ABSTENTIONS : 4).

Décisions prises depuis le dernier conseil :

- 2014.09.19/57 : Travaux d'aménagement des trottoirs sur la RD 749 – Entreprise HARDOUIN pour la somme de 35.218.00 € H.T
- 2014.10.02/58 : Mise à disposition d'un équipement municipal au profit de l'Association Sportive du Collège Henri Becquerel
- 2014.10.03/59 : Mise à disposition d'un équipement municipal au profit du Club Avoine Olympique Chinon Cinais
- 2014.10.03/60 : Mise à disposition d'un équipement municipal au profit de l'USEAB
- 2014.10.03/61 : Mise à disposition d'un équipement municipal au profit du Club de remise en forme
- 2014.10.06/62 : Mise à disposition d'un équipement municipal au profit du Centre équestre d'Isoré
- 2014.10.10/63 : Pose des illuminations de Noël 2014 et 2015 – Citéos pour la somme de 45.860,00 € H.T
- 2014.10.13/64 : Bail locatif 35 rue Marcel Vignaud au profit de Mme DUCROCQ Christelle pour un loyer mensuel de 367,00 € TTC
- 2014.10.17/65 : Prestations techniques Saison Culturelle 2014-2015 – Scène de Nuit pour un montant minimum de 2.000 € et un montant maximum de 10.000 €
- 2014.10.17/66 : Acquisition, installation, formation et maintenance de progiciels métiers – BERGER LEVRAULT et ADUCTIS

Monsieur le Maire aborde l'ordre du jour :

- **CC-CVL – Transfert de compétence police - Information**

Monsieur le Maire fait part au Conseil qu'il est possible de transférer au Président de la CC-CVL les pouvoirs de polices suivants :

- Assainissement
- stationnement des gens du voyage
- circulation et stationnement
- autorisation du stationnement des taxis
- police spéciale des ERP à usage d'hébergement
- sécurité des équipements des immeubles collectifs à usage d'habitation

Toutefois, les pouvoirs de police spéciale en matière de circulation et de stationnement sur la voie publique, de police spéciale des ERP à usage d'hébergement ainsi que la sécurité des équipements des immeubles collectifs à usage d'habitation ne seront pas transférés au Président de la CC-CVL.

- **Commission Communale des impôts directs**

Monsieur le Maire fait part au Conseil du remplacement de Monsieur JUSSEAUME André, non domicilié sur la Commune, par Monsieur LANDRY Dominique.

Accord à l'unanimité

- **Acquisition de terrain**
 - **Acquisition immeuble rue des roches**

Monsieur le Maire fait part au Conseil du projet d'acquisition d'un immeuble sis 7 rue des Roches (parcelle cadastrée AL 401 d'une superficie de 4 a 42 ca) pour un montant de 145.000,00 euros.

Accord à l'unanimité

- **Culture**

Monsieur DALY présente les contrats suivants

- **Saison Culturelle**

- Contrat de cession Association La Saugrenue – « Le Balluche de la Saugrenue » pour un montant de 1.895,73 € H.T pour leur prestation du 6/12/2014.
- Contrat de cession Les Martins Pêcheurs « Aymeric Maini » pour un montant de 527,50 € TTC pour leur prestation du 10/01/2015.
- Contrat de cession Orchestre Symphonique de la Région Centre – Tours pour un montant de 4.407,58 € H.T pour leur prestation du 26/01/2015.
- Contrat de partenariat Les Bains Douches de Lignièrès « Soirée Repérage » pour leur prestation du 13/02/2015.

Madame MARTINEAU s'interroge sur l'utilité de cette soirée.

Monsieur DALY précise que cette soirée permet de révéler de jeunes talents ainsi que de promouvoir les animations sur notre territoire dans le cadre de la politique culturelle régionale.

- Contrat de cession FURAX ODELAF pour un montant de 6.500,00 € H.T pour leur prestation du 18/04/2015.

Accord à l'unanimité de ces dossiers

- **Festivités de Noël 2014**

- Contrat de location du manège pour enfants TINTEN Alexandre pour un montant de 2.833,33 € H.T pour leur prestation du 9 au 13/12/2014.
Madame BERTAULT précise que ce manège est mis à disposition gratuitement pour les enfants de 2 à 6 ans. Les tickets sont distribués par Monsieur TINTEN.

Accord à l'unanimité

- **Festival d'Avoine 2015**

- Contrat d'organisation artistique – SARL Cyclone Production pour un montant de 27.000 € TTC. La société aura en charge la programmation et l'organisation artistique du festival.

Accord à l'unanimité

- **Fête Républicaine 2015**

- Contrat Franck SIROTTEAU pour la soirée dansante du 11 juillet 2015 pour un montant de 1.130,00€ de cachet (hors GUSO) et 170 € de frais de déplacement.

Accord à l'unanimité

- **Divers**

Monsieur le Maire soumet au Conseil les contrats suivants :

- SIEIL : participation communale d'un montant de 10.283,64 € H.T pour l'enfouissement des réseaux d'éclairage public rue de la Baronnière.

Monsieur le Maire précise que ces travaux entraîneront une circulation par alternance jusqu'au mois de décembre.

- SERVEX : contrat de maintenance des fontaines à eau pour un montant de 357 € H.T par an.
- GDF SUEZ : contrat de fourniture pour le 71 rue Marcel Vignaud pour un montant de 183,84 € /an
- Remboursement de frais suite à des dégradations survenues lors du festival AZB pour un montant total de 450,76 €
- GDS du Centre – cotisation 2014 pour un montant de 8 €
- Fondation du patrimoine – adhésion pour un montant de 100 €.

Madame MARTINEAU souhaite connaître l'utilité de cette fondation.

Madame HENRY précise que cette fondation a pour but de sauvegarder et de valoriser le patrimoine bâti de proximité. Cette fondation s'engage auprès des porteurs de projets publics, mairies ou associations, et privés afin de leur donner les moyens de rénover leurs édifices.

Accord à l'unanimité de ces dossiers

- **Questions diverses**

Monsieur SORAIS rappelle que d'après le Code Général des Collectivités Territoriales, les délibérations doivent être inscrites sur un registre, or il s'interroge sur le fait que les conseillers ne le paraphent pas.

Monsieur GODOY précise que ce n'est plus une obligation, il est seulement adjoint la liste des membres présents avec leur signature au regard du nom (article 5 du Décret n°2010-783 du 8 juillet 2010).

Madame MARTINEAU souhaite connaître l'avancement du dossier relatif aux demandes d'aides pour les élèves du collège dans le cadre de la prise en charge des frais de voyage scolaire.

Madame HENRY précise que le Principal du collège lui a indiqué qu'une instruction est en cours via une commission d'attribution du fonds social collégien, afin de définir la liste des élèves pouvant prétendre à cette aide. Une fois que cette commission aura statué, le dossier sera présenté au CCAS.

Cependant, il existe une difficulté générale dans la mesure où certaines communes n'ont plus de CCAS, de ce fait, les élèves d'une même classe habitant différentes communes, risquent de ne pas bénéficier des mêmes aides.

Monsieur MARTIN rappelle que les prochaines subventions risquent d'être en baisse. Lors du dernier Conseil d'administration du collège, il a été envisagé que les enseignants et les parents se fédèrent pour mener des actions afin de récolter des fonds, pour les projets ultérieurs.

Monsieur GODOY rappelle que la prochaine réunion du Conseil Municipal aura lieu le 17 Novembre 2014.

L'ordre du jour étant épuisé, la séance est levée.

La secrétaire de séance,
Elodie **DUPLESSIS**



Le Maire,
Didier **GODOY**

